

13 septembre 2022

**Note d'information sur l'avancement de l'enquête  
relative à l'incendie du train de substitution voie-ballast ENORAIL  
à Saint-Hilaire-Bonneval sur la ligne Brive-la-Gaillarde  
survenu le 28 mai 2021**

**Avertissement :**

*L'enquête technique du BEA-TT n'est pas terminée.*

*La note d'étape ci-après s'inscrit dans une démarche visant à informer de l'avancement de l'enquête technique et à annoncer dès que possible aux entités concernées les premières orientations préventives.*

*Elle s'appuie sur des éléments encore partiels.*

Le train ENORAIL est un train usine de renouvellement de la voie ferrée.

Le vendredi 28 mai 2021, ce train était en acheminement entre la base travaux de Brive-la-Gaillarde et celle de Limoges, avant d'intégrer une formation de travail vers un chantier de renouvellement voie et ballast près de Limoges.

Au passage de la gare de Pierre-Buffière, l'agent circulation a détecté que plusieurs essieux généraient des gerbes d'étincelles et un dégagement de fumée noire. Alerté, le régulateur transport a prévenu le conducteur de train et requis son arrêt.

Le train s'est immobilisé en chevauchant le passage à niveau 242. Quelques minutes après son immobilisation, le feu qui s'était déclaré a brusquement redoublé d'intensité. L'incendie s'est propagé aux véhicules encadrants par l'embrassement des tapis de convoyage. L'intervention rapide, efficace et ciblée des pompiers a permis de contenir l'incendie et de l'éteindre en évitant sa propagation aux véhicules contenant de grandes quantités de combustible.

Il n'y a pas eu de blessé lors de cet événement. Cet incendie aurait pu avoir des conséquences plus graves si un train croiseur était survenu ou si le train s'était arrêté dans un tunnel. L'exploitation des trains a repris dès le lendemain après évacuation du train et remise en état temporaire de la voie.

Des constats effectués, il ressort que la cause de l'incendie est la concomitance entre d'une part, la présence d'un matériau inflammable dans une zone à risque autour des roues et du système de freinage de certains bogies du train et, d'autre part un échauffement très intense sur la surface de roulement des roues d'une section du train. Ces deux conditions ont créé une prise de feu au-dessus du 17<sup>e</sup> bogie de la partie « substitution de la voie » (SVB800).

L'origine de cette montée en température excessive est vraisemblablement le défreinage incomplet des essieux de certains véhicules faisant suite à la défaillance de l'un des organes constitutifs du système de freinage.

L'expertise des systèmes de freinage est en cours, en coordination avec l'expertise judiciaire. Elle comprend l'analyse des différents constituants du système de freinage du véhicule incendié.

Le rapport d'enquête sera publié en fonction des résultats de ces investigations.

--- OOO ---